

Les plantations d'arbres et de buissons furent aménagées afin de fixer le sol et d'apporter l'ombre nécessaire aux haleurs, hommes et chevaux qui tiraient les bateaux le long du canal.



Arrivés à l'extrémité du bief, prendre la route qui enjambe le canal et, à gauche, le chemin pavé qui surplombe l'autre rive (Ravel) afin de regagner le point de départ.

A ce niveau, nous sommes sur le plateau du lieu-dit "GRAND CAMP" tel qu'il était avant le percement du canal.

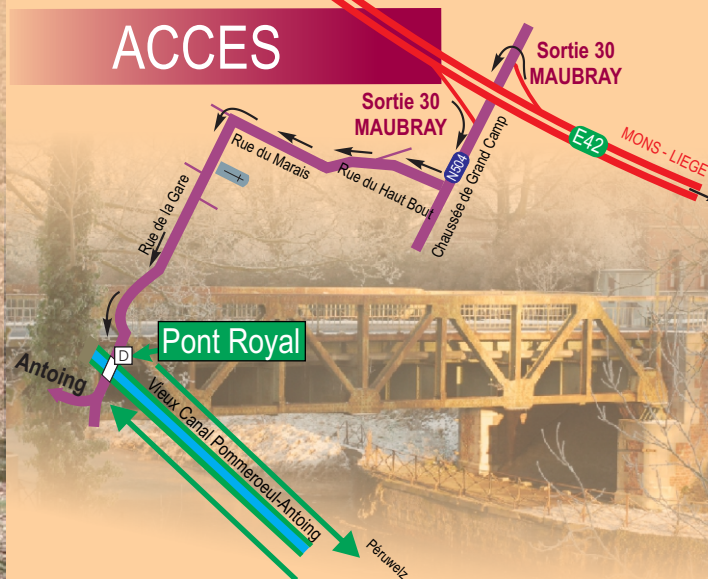
D'ici, la perspective offerte est différente et permet de mieux réaliser l'ampleur des travaux qu'a nécessité le creusement de la tranchée au fond de laquelle s'étire le vieux canal.

A travers les trouées dans les arbres, voyez les bornes et les "escaliers" qui descendent vers la voie d'eau, passent sous le chemin de halage et débouchent dans le canal.



Circuit  +/- 5 km

ACCES



Ce dépliant a été réalisé à l'Initiative du groupe de travail "Sentiers" de l'Opération de Développement Rural, édité par l'Office du Tourisme d'Antoing, avec la collaboration du Foyer Socioculturel, de la Ville d'Antoing et de la Fondation Rurale de Wallonie.



Office du Tourisme  
Place Bara 18 - 7640 Antoing - Tél : 00 32 (0) 69 44 17 29  
tourisme.antoing@skynet.be - www.antoing.net  
avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme de la Région wallonne



# Balade du Vieux Canal

MAUBRAY

Graphisme : (Ville d'Antoing) - B. Dewasme - Texte : M-R. Rohart - Photos : D. Vanhonacker / B. Dewasme - Plan : (Ville d'Antoing) - C. Cordier

**Cette promenade nous conduira le long du vieux canal Pommeroeul-Antoing en direction de Callenelle.**



**Point de départ :  
Pont Royal à Maubray**

Son nom lui vient sans doute de son origine.  
En effet, lorsque le canal fut construit, nous étions sous le régime hollandais et Guillaume 1er régnait sur les Pays-Bas.

Deux monuments à la mémoire du souverain devaient être placés sur le tracé du canal, l'un à son départ (Pommeroeul) et l'autre à sa jonction avec l'Escaut (Péronnes). Le projet, deux colonnes de base triangulaire portant sur chaque face ce texte, "Ce canal fut achevé sous le règne et par les ordres de Guillaume 1er, Roi des Pays-Bas, qui rendit ainsi l'Escaut libre et l'affranchit du joug étranger" en hollandais en latin et en français, ne fut jamais réalisé.

Inauguré le 26 juin 1826, ce canal a permis aux bateaux de parcourir pendant près de 150 ans les 25 kms qui séparent Pommeroeul d'Antoing sans emprunter les voies d'eau françaises. Cela évitait aux bateliers de payer les droits de navigation prélevés par les français sur leur territoire.

La modernisation des techniques de navigation et l'augmentation du gabarit des péniches au cours du XXe siècle ont entraîné la désaffectation de celui-ci et la construction d'un nouveau canal à grande section, permettant de passer d'un tonnage de 300 à 1350 tonnes.



**Le pont métallique actuel a remplacé un pont initial en bois.**

Du Pont Royal, vers Péronnes, on peut toujours voir 8 écluses qui permettaient de récupérer une dénivellation de plus de 16 m.

Depuis le pont on peut observer les vestiges d'une écluse ainsi que, toute proche, la traditionnelle maison éclusière qui y était associée.

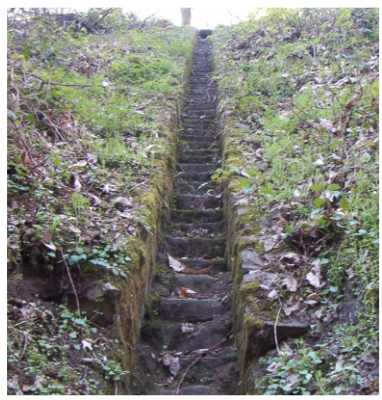
L'éclusier avait en effet un rôle essentiel puisque, de lui, dépendait le passage des péniches à une époque où cette tâche était entièrement manuelle.

**Pont et écluse n° 11, Péronnes (hors parcours)**



Tourner le dos à l'écluse située en contre-bas et descendre sur le chemin de halage à droite pour cheminer le long du canal creusé en terrain sablonneux.

Le long du parcours, des "escaliers" descendent du chemin en surplomb. Ils furent construits suite aux éboulements dus à la nature instable des talus sablonneux qui survinrent peu de temps après la construction du canal.



**Ces rigoles permettent d'évacuer les eaux de ruissellement lors des grosses pluies.**



Autres éléments intéressants sur le parcours, les deux bornes kilométriques portant les numéros 19 et 20. A l'origine, le canal en comptait 25. Elles indiquaient aux bateliers le nombre de kilomètres restant à parcourir entre Pommeroeul et Antoing.

Aujourd'hui, ces bornes sont parmi les derniers exemplaires de ce type encore en place dans la région.